

iteipmai

Veille réglementaire produits phytosanitaires et substances actives

Septembre 2020

Sommaire

Approbation des substances actives, de base et à faible risque

Approbation des substances actives
Non-approbation des substances actives
Approbation des substances de base
Non-approbation des substances de base
Approbation des substances à faible risque
Non-approbation des substances à faible risque
Modifications des conditions d'approbation
Prolongation de la période d'approbation

Evaluation de risque

Evaluations de risque des substances actives
Evaluations de risque des substances de base
Evaluations de risque des substances à faible risque

Limites maximales de résidus

Evaluations des LMR existantes
Modifications des LMR
Propositions de modifications des LMR

Règlementations diverses

Sécurité applicateur

Divers

Approbation des substances actives, de base et à faible risque

Approbation des substances actives

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances actives

fenamiphos (CAS 22224-92-6)

L'approbation de la substance active fenamiphos n'est pas renouvelée.
Les États membres retirent les autorisations des produits phytopharmaceutiques contenant la substance active «fenamiphos» au plus tard le 23 mars 2021.
Tout délai de grâce accordé par les États membres expire au plus tard le 23 septembre 2021.

[>> Lien](#)

Approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Approbation des substances à faible risque

hydrogénocarbonate de sodium

La substance hydrogénocarbonate de sodium est approuvée en tant que substance à faible risque.

Date d'approbation : 01/10/2020

Date d'expiration : 01/10/2035

[>> Lien](#)

Non-approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Modifications des conditions d'approbation

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Prolongation de la période d'approbation

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Retourner au sommaire

Evaluations de risque des substances actives

Evaluations de risque des substances actives

abamectine (CAS 71751-41-2)-
L'EFSA vient de publier l'évaluation de risques de la substance active abamectine.
[>> Lien](#)

captane (CAS 133-06-2)-
L'EFSA vient de publier l'évaluation de risques de la substance active captane.
[>> Lien](#)

cyazofamid (CAS 120116-88-3)-
L'EFSA vient de publier une mise à jour de l'évaluation de risques de la substance active cyazofamid (données confirmatoires).
[>> Lien](#)

dithianon (CAS 3347-22-6)-
L'EFSA vient de publier une mise à jour de l'évaluation de risques de la substance active dithianon (données confirmatoires).
[>> Lien](#)

***Purpureocillium lilacinum* souche 251**
L'EFSA vient de publier l'évaluation de risques de cette substance active.
[>> Lien](#)

Evaluations de risque des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Evaluations de risque des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Retourner au sommaire

Limites maximales de résidus

Evaluations des LMR existantes

aminopyralid (CAS 150114-71-9) - Article 12(1)
Les LMR existantes sur la substance active aminopyralid ont été évaluées par l'EFSA.
[>> Lien](#)

chlorantraniliprole (CAS 500008-45-7) - Article 12(1)
Les LMR existantes sur la substance active chlorantraniliprole ont été évaluées par l'EFSA.
[>> Lien](#)

***Pseudomonas sp.* souche DSMZ 13134** - Article 12(1)
Les LMR existantes sur la substance active *Pseudomonas sp.* souche DSMZ 13134 ont été évaluées par l'EFSA.
[>> Lien](#)

***Streptomyces lydicus* souche WYEC 108** - Article 12(1)
Les LMR existantes sur la substance active *Streptomyces lydicus* souche WYEC 108 ont été évaluées par l'EFSA.
[>> Lien](#)

Modifications des LMR

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Propositions de modifications des LMR

boscalid (CAS 188425-85-6) - Article 6
Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active boscalid sur grenades.
[>> Lien](#)

potassium phosphonates (CAS 13977-65-6) - Article 6
Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active potassium phosphonates

sur les cultures d'ail, d'échalote, raisin de cuve, avocats, olives de table, olives à huile, **raifort**.
[>> Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

Règlementations diverses

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Sécurité applicateur

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Divers

♦ **Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.**

[>> Lien](#)

♦ **Retrait des produits de la gamme d'usages « amateur »**

Pour information :

"L'Anses a procédé au retrait de 68 autorisations de mise sur le marché et 1 permis de commerce parallèle de produits phytopharmaceutiques, mixtes et adjuvant de la gamme d'usages «amateur». Ces produits faisaient l'objet depuis 2018 d'une interdiction de vente aux non professionnels.

Les autorisations sont retirées au 1er septembre 2020.

La fin de vente et de distribution est fixée au 1er mars 2021.

La fin d'utilisation des stocks de produits est fixée au 1er mars 2022, à l'exception des produits à base de glyphosate, pour lesquels la fin d'utilisation est fixée au 1er septembre 2021."

[>> Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

Veille réglementaire est une lettre publiée par [iteipmai](#).

[iteipmai](#)

3 Belle Tête - Melay - 49120 Chemillé-en-Anjou
www.iteipmai.fr



[ARCHIVES VEILLE REGLEMENTAIRE](#)

[Se désabonner](#) | [Report spam](#)

Envoyé avec le logiciel [ActiveTrail](#)